MISE A JOUR SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME REGIONAL D'OBSERVATEURS DE LA CTOI

PREPARE PAR : LE SECRETARIAT DE LA CTOI, LE 23 & 28 NOVEMBRE & 8 DECEMBRE 2014

OBJECTIF

Informer le Comité scientifique (CS) de l'état de la mise en œuvre et de la déclaration au Secrétariat de la CTOI du Programme régional d'observateurs (PRO) établi par la Résolution 11/04 *sur un Programme régional d'observateurs*lors de la 15ème session de la Commission (S15) en 2011.

CONTEXTE

Lors de sa 13ème session (S13), la Commission a adopté la Résolution 09/04 *sur un Programme régional d'observateurs*, qui a été remplacée en 2010 par la Résolution 10/04, puis en 2011 par la Résolution 11/04. En 2010, la Commission répondit aux préoccupations soulevées par certaines CPC possédant des flottilles artisanales, sur lesquelles il est difficile de déployer des observateurs embarqués du fait de la petite taille des bateaux artisanaux et/ou de leur grand nombre impliquant des niveaux de déploiement élevés, et en 2011, la Commission rallongea la période de soumission des rapports de marée d'observateurs, la faisant passer de 90 jours à 150 jours.

La Résolution 11/04 *Sur un Programme régional d'observateurs* prévoit l'élaboration et la mise en œuvre de programmes nationaux d'observateurs dans toutes les CPC de la CTOI à compter de juillet 2010, couvrant « *au moins 5% du nombre d'opérations/calées de chaque type d'engin par les flottilles de chaque CPC, ayant lieu dans l'océan Indien, de 24 m de longueur hors-tout et plus ou de moins de 24 m s'ils pêchent hors de leur ZEE. Pour les navires de moins de 24 m, s'ils pêchent hors de leur ZEE, la couverture mentionnée ci-dessus devra être progressivement atteinte d'ici à janvier 2013 ».*

Par ailleurs, la résolution stipule que « *le nombre de débarquements des navires de pêche artisanaux sera également suivi par des échantillonneurs sur le site de débarquement* » et que « *le niveau indicatif de couverture des navires de pêche artisanaux devrait progressivement augmenter jusqu'à 5% des activités totales des bateaux (c'est-à-dire du nombre total de marées ou du nombre total de bateaux en activité)* ».

La résolution poursuit ainsi : *« Les CPC fourniront annuellement au Secrétaire exécutif de la CTOI et au Comité scientifique de la CTOI un rapport sur les navires suivis et sur la couverture pour chaque type d'engin, conformément aux dispositions de cette résolution ».*

DISCUSSION

Mise en œuvre du programme d'observateurs

Au 21 novembre 2014, quatorze CPC (Australie, Chine, Comores, UE(France[1] et Portugal), Indonésie, Japon, Kenya, Corée (Rép. de), Madagascar, Maldives, île Maurice, Mozambique, Seychelles et Afrique du Sud) avaient soumis leur liste d'observateurs et avaient reçu un numéro CTOI d'immatriculation de leurs observateurs.

Au 21 novembre 2014, cent soixante-douze (172) rapports de marée d'observateurs avaient été soumis au Secrétariat de la CTOI par l'Australie, la Chine, l'UE(France et Portugal), le Japon, la Rép. de Corée, Madagascar, le Mozambique et l'Afrique du Sud.

L'Annexe A fournit un résumé de l'état de mise en œuvre du PRO par toutes les CPC de la CTOI.

Taux de couverture

L'Annexe B et l'Annexe C fournissent une estimation du niveau d'effort couvert par les observateurs de 2010 à 2014, en ce qui concerne les palangriers et senneurs industriels (données en date du 21 novembre 2014). La couverture déclarée pour les flottilles artisanales est actuellement nulle, mais à l'avenir une synthèse sera également fournie afin de donner un aperçu du niveau de couverture atteint par ces flottilles. Même si les CPC doivent déclarer chaque année le niveau de couverture par type d'engin, les méthodes utilisées pour estimer le niveau de couverture atteint sont rarement fournies. Etant donné les divergences entre les taux de couverture estimés par le Secrétariat de la CTOI et ceux déclarés par les CPC, les méthodes utilisées doivent être clarifiées.

Renforcement des compétences

- **Appui à la mise en œuvre du Programme régional d'observateurs de la CTOI au Sri Lanka :** Le Sri Lanka possède d'importantes pêcheries mixtes filet maillant/palangre ciblant les thons tropicaux, se classe troisième en

[1] Y compris Mayotte du fait de son statut de région française ultrapériphérique depuis janvier 2014

termes de prises totales des flottilles sur la période 2010-2012, et a également déclaré des quantités importantes de prises de requins. Toutefois, le Sri Lanka n'a pas déclaré ses données de prises et effort selon les normes de la CTOI, y compris des données distinctes de prises et effort pour le filet maillant et la palangre, et pour les navires qui opèrent en dehors de sa ZEE. En 2014, le ministère sri-lankais des Pêches et des Ressources aquatiques a demandé officiellement au Secrétariat de la CTOI de l'aider à mettre en œuvre son programme national d'observateurs. Une mission est prévue en 2015 afin de revoir l'expérience et les données recueillies par les observateurs en 2014, et d'utiliser ces conclusions pour identifier les principales carences en données et les problèmes de qualité, dans le but d'améliorer le processus et d'élaborer un protocole de travail, spécifique aux pêcheries sri-lankaises. Elle comprendra une présentation des supports de formation du Secrétariat, spécifiquement mis à jour selon les conclusions.

- **Appui à la mise en œuvre du Programme régional d'observateurs de la CTOI en Iran et au Pakistan :** L'Iran et le Pakistan possèdent d'importantes pêcheries au filet maillant ciblant les thons néritiques (l'Iran a déclaré 20 % des prises totales de thons néritiques sur la période 2010-2012) et de grandes flottilles hauturières. Toutefois, aucun des deux n'a déclaré ses données de prises et effort ces dernières années, ni de fréquence de taille, selon les normés de la CTOI et, même si des quantités importantes de requins sont pêchées, ceux-ci sont rarement identifiés par espèce. Une mission est prévue afin d'organiser un atelier conjoint de formation des observateurs en 2015, dont l'objectif consiste à établir un programme pilote dans chacun de ces pays. Elle sera réalisée en collaboration avec le WWF dans le cadre de l'initiative ABNJ.

Déclaration des données

Lors de sa 13ème session en 2010, le Comité scientifique de la CTOI a examiné le rapport de l'atelier technique organisé en mai 2010 et approuvé les documents préparés par le Secrétariat : un manuel des observateurs[2] et un modèle de rapport de marée d'observateurs[3], qui contient les exigences minimales de déclaration. Ceux-ci ont ensuite été officiellement adoptés lors de la 15ème session de la Commission en 2011, qui a noté que[4] *« Un jeu de données minimales a été adopté ainsi qu'un modèle de rapport d'observateur, qui seront examinés et révisés si nécessaire »*. La Résolution 11/04 a également été adoptée et stipule que *« le Comité scientifique élaborera un manuel pratique pour les observateurs, un modèle de rapport (incluant une série de données de base) et un programme de formation »*.

Au cours du 10ème GTEPA, un certain nombre de problèmes, concernant la qualité des données déclarées et le format actuel sous lequel elles sont soumises, ont fait l'objet de discussions. Pendant la réunion, plusieurs petits groupes de travail spécifiques à chaque pêcherie ont été formés afin de revoir le format actuel des modèles de rapport d'observateurs. L'un des principaux problèmes soulevés concernait la nécessité de soumettre les données sous forme électronique, tout en notant qu'à ce jour une seule CPC a fourni toutes ses informations sous forme électronique, et que cela améliorerait l'efficacité de la compilation et de la gestion des données en vue de leur analyse. Le GTEPA est convenu de classer par ordre de priorité les exigences en matière de collecte des données sur la base des objectifs du Comité scientifique, en s'assurant que toutes les données nécessaires soient recueillies dans le format requis et que chaque champ de données comporte un but précis, afin d'éviter de recueillir des informations redondantes. A cette fin, plusieurs suggestions d'amélioration du processus de collecte des données ont été soumises par ces groupes. Elles ont abouti à une demande de la part du groupe de travail, comme indiqué dans le paragraphe 55 du rapport[5] :

*« Le GTEPA a **DEMANDE** au Secrétariat de la CTOI de finaliser la révision des modèles de rapports d'observateurs en intersession, d'après les recommandations spécifiques à chaque engin formulées par les réunions en petits groupes organisées au cours de l'actuelle réunion du groupe de travail, et de fournir ces révisions au GTCDS pour étude, puis au Comité scientifique pour adoption. »*

Les révisions des modèles seront donc fournies en tant que production du Groupe de travail sur la collecte des données et les statistiques (IOTC-2014-WPDCS10), pour étude et adoption par le Comité scientifique.

RECOMMANDATIONS

Le Comité scientifique devrait :

1) **ADOPTER** la révision des modèles de rapport de marée d'observateurs, comme convenu par le GTCDS, conformément à la Résolution 11/04 *« ... le Comité scientifique élaborera un manuel pratique pour les observateurs, un modèle de rapport (incluant une série de données de base) et un programme de formation »*.

[2] IOTC-2010-SC-11

[3] IOTC-2010-SC-12

[4] IOTC-2011-S15-R[F]

[5] IOTC–2014–WPEB10–R[F]

2) **RECOMMANDER** à la Commission d'envisager une exigence stipulant que toutes les CPC doivent soumettre leurs données d'observateurs sous forme électronique afin de faciliter leur gestion et leur utilisation en temps opportun.

ANNEXES

Annexe A : Mise à jour sur la mise en œuvre du Programme régional d'observateurs de la CTOI

Annexe B : Estimation de la couverture des palangriers par les observateurs

Annexe C : Estimation de la couverture des senneurs par les observateurs

ANNEXE A

MISE A JOUR SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME REGIONAL D'OBSERVATEURS DE LA CTOI

CPC	Bateaux actifs LHT≥24m ou bateaux hauturiers[6]				Progrès	Liste des observateurs accrédités soumise	Nombre de rapports d'observateurs fournis[7]				
	LL	PS	GN	BB			2010	2011	2012	2013	2014
MEMBRES											
Australie	4	5			L'Australie a mis en œuvre un programme d'observateurs pour sa flottille palangrière.	**OUI : 21**	**2 (O)**	**1 (O)**	**3 (O)**	**Non**	**2 (O)**
Belize	3				Le Belize prévoit de démarrer un programme d'observateurs en 2014.	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**
Chine –Taïwan,Chine	36 272				La Chine possède un programme d'observateurs et a soumis deux rapports de marée.	**OUI : 2** **OUI : 54**	**1 (O)** **Non**	**Non** **Non**	**1 (O)** **Non**	**Non** **Non**	**Non** **Non**
Comores					Les Comores ne possèdent pas de bateaux ≥ 24 m. Deux observateurs ont été formés dans le cadre du Projet régional de suivi de la COI et 5 par le SWIOFP.	**OUI : 7**	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Erythrée	Aucune information reçue				Aucune information reçue par le Secrétariat.	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**
Union européenne	48	27			L'UE possède un programme d'observateurs à bord de ses flottilles de senneurs et de palangriers. A ce jour, aucune information n'a été reçue de la part de l'UE,Espagne et de l'UE,RU.	Partiel : **UE,France : 52** **UE,Portugal : 4** **UE,Espagne : Non** **UE,RU : Non**	**Non**	UE,France : 13+9 **(O)** UE,Portugal : 1 **(O)**	UE,France : 13+7 **(O)** UE,Portugal : 1 **(O)**	UE,France : 16+6 **(O)** UE,Portugal : 1 **(O)**	UE,France : 18 (O) UE,Portugal : 1 **(O)**
Guinée					Aucune information reçue par le Secrétariat.	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**
Inde					L'Inde n'a pas encore élaboré de programme d'observateur.	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**
Indonésie	1238				L'Indonésie possède 13 observateurs enregistrés à la CTOI	**OUI : 13**	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**
Iran, Rép. isl. d'		4	1224		Aucune information reçue par le Secrétariat.	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**
Japon	73				Le Japon a commencé un programme d'observateurs le 1er juillet 2010 et déploie actuellement 19 observateurs dans l'océan Indien.	**OUI : 19**	**6 (E)**	**8 (E)**	**14 (E)**	**Non**	**Non**
Kenya	2				Le Kenya est en cours d'élaboration d'un programme d'observateurs et 5 observateurs ont été formés par le SWIOFP.	**OUI : 5**	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**

[6] Le nombre de bateaux actifs est donné pour 2013.
[7] Année au cours de laquelle la marée observée a débuté (E : électronique ; O : autre)

CPC	Bateaux actifs LHT≥24m ou bateaux hauturiers[6]				Progrès	Liste des observateurs accrédités soumise	Nombre de rapports d'observateurs fournis[7]				
	LL	PS	GN	BB			2010	2011	2012	2013	2014
Corée, Rép. de	9	4			La Corée possède un programme d'observateurs depuis 2002 déployant 3 observateurs dans l'océan Indien.	OUI : 29	2 (O)	Non	2 (O)	3 (O)	Non
Madagascar	8				Madagascar est en cours d'élaboration d'un programme d'observateurs. Cinq et trois observateurs ont été formés respectivement par les projets SWIOFP et COI.	OUI : 7	Non	Non	5 (O)	Non	Non
Malaisie	5				La Malaisie prévoit de mettre en œuvre un programme d'observateurs.	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Maldives	7			311	Les débarquements des bateaux maldiviens sont suivis par des échantillonneurs aux sites de débarquement. Les Maldives sont en cours d'élaboration d'un programme d'observateurs en mer.	OUI : 4	Non	Non	Non	Non	Non
Ile Maurice		2			L'île Maurice est en cours d'élaboration d'un programme d'observateurs. Cinq observateurs ont été formés par le SWIOFP et trois par la COI.	OUI : 8	Non	Non	Non	Non	Non
Mozambique					Le Mozambique possède un programme d'observateurs et a soumis un rapport de marée.	OUI : 11	Non	Non	1 (O)	N/A	N/A
Oman	5				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Pakistan					Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Philippines	9				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Seychelles	32	7			Les Seychelles sont en cours d'élaboration d'un programme d'observateurs. Quatre observateurs ont été formés par le SWIOFP et trois par la COI.	OUI : 7	Non	Non	Non	Non	Non
Sierra Leone	Aucune information reçue				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Somalie	Aucune information reçue				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Sri Lanka	7	8	2226		Le Sri Lanka a démarré une initiative pilote avec des observateurs.	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Soudan	Aucune information reçue				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Tanzanie, Rép. Unie de	5				La Tanzanie ne possède pas de programme d'observateurs à l'heure actuelle.	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Thaïlande	5				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Royaume-Uni					Le RU ne possède aucun bateau actif dans l'océan Indien.	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Vanuatu	3				Le Vanuatu ne possède pas de programme d'observateurs à l'heure actuelle.	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Yémen	Aucune information reçue				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non	Non
PARTIES COOPÉRANTES NON-CONTRACTANTES											

CPC	Bateaux actifs LHT≥24m ou bateaux hauturiers[6]				Progrès	Liste des observateurs accrédités soumise	Nombre de rapports d'observateurs fournis[7]				
	LL	PS	GN	BB			2010	2011	2012	2013	2014
Djibouti	Aucune information reçue				Aucune information reçue par le Secrétariat.	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**
Sénégal					Le Sénégal ne possède aucun bateau actif dans l'océan Indien depuis 2007.	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Afrique du Sud	10			5	L'Afrique du Sud ne possède un programme d'observateurs que pour les bateaux étrangers opérant dans sa ZEE, à l'heure actuelle.	**OUI : 16**	**Non**	**13 (O)[8]**	**10 (O)[9]**	**13 (O) [9]**	**Non**

[8] Rapports des observateurs sud-africains embarqués sur les bateaux étrangers opérant dans la ZEE sud-africaine.

ANNEXE B
ESTIMATION DE LA COUVERTURE DES PALANGRIERS PAR LES OBSERVATEURS

	Total effort (no.hooks)				Observed effort (no. hooks)				Coverage			
MEMBERS	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Australia	622,461	359,832	672,398	609,995	15330	6232	89490		2.46%	1.73%	13.31%	0.00%
Belize	724,486	676,998	1,741,534	331,862					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
China	16,993,970	4,136,710	11,295,050	23,439,470	95205		185742		0.56%	0.00%	1.64%	0.00%
–Taiwan,China	214,609,423	182,076,627	156,741,282	178,887,567					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Comoros												
Eritrea												
EU - France	3,781,554	3,769,250	3,367,941	4,042,077		113269	74502	96379	0.00%	3.01%	2.21%	2.38%
EU - Portugal	949,134	903,600	685,206	1,558,000		140317	73685	127580	0.00%	15.53%	10.75%	8.19%
EU - Spain	3,174,705	3,758,516	4,673,785	6,262,822					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
EU - UK	61,400	92,300	71,400	55,000					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Guinea	363,100								0.00%			
India	107,922,649	169,781,943	105,730,538	127,556,746					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Indonesia	126,596,494	135,296,472	173,127,619	146,519,356					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Iran, Isl. Rep. of												
Japan	37,032,932	28,854,054	31,460,928	29,513,296	1150505	603157	953098		3.11%	2.09%	3.03%	0.00%
Kenya	118,990								0.00%			
Korea, Rep. of	6,013,391	5,862,681	4,690,407	5,937,215	389042		282656	546927	6.47%	0.00%	6.03%	9.21%
Madagascar	638,864	506,290	517,550	640,816			6140		0.00%	0.00%	1.19%	0.00%
Malaysia	18,202,625	13,648,325	5,462,992	4,420,948					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Maldives			77,856	828,532							0.00%	0.00%
Mauritius	267,063	252,480	182,300	150,560					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Mozambique	1,104,480	1,008,299	616,633				1100		0.00%	0.00%	0.18%	
Oman, Sultanate of	20,917,761	17,432,950	7,025,701	2,822,285					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Pakistan												
Philippines	3,851,732	709,680	8,198,773	4,228,476					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Seychelles	4,448,852	3,094,960	3,443,897	3,912,953					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Sierra Leone												
Somalia												
Sri Lanka	117,531,924	102,642,439	113,170,171	117,189,595					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Sudan												
Tanzania, United Rep.of	2,208,959	4,289,613	3,711,379	3,711,379					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Thailand	1,719,331	1,041,600	1,275,246	964,663					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
United Kingdom												
Vanuatu	887,401		989,831	989,831					0.00%		0.00%	0.00%
Yemen												
COOPERATING NON CONTRACTING PARTIES												
Djibouti												
Senegal												
South Africa	1,053,170	1,219,015	1,176,125	959,285			293685	836759	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Other	13,891,810	9,941,978	10,988,653	10,988,653								
Total	705,688,660	691,356,611	651,095,194	676,521,382	1,650,082	862,975	1,960,098	1,607,645	0.23%	0.12%	0.30%	0.24%

NB : le MRO est entré en vigueur en juillet 2010, donc les taux de couverture annuelle devraient être relativement faibles pour 2010.
Portugal : L'effort portugais pour l'année 2012 est celui fourni dans le rapport national et l'effort 2013 est une estimation fournie par le Portugal
Japon : les données reçues par le Secrétariat sur le nombre d'hameçons observés pour 2011 et 2012 sont provisoires et seront révisés début 2015.

Légende : EFFORT TOTAL (NBRE HAMEÇONS) : Nombre total d'hameçons filés par les palangriers, par flottille de pêche et année, réparti ainsi :
Effort total disponible (en vert)
Effort échantillonné disponible ; extrapolé pour représenter les prises totales d'espèces sous mandat de la CTOI (comme dans la base de données de la CTOI sur les captures nominales) (en marron)
Effort non disponible ; effort total estimé au moyen des captures nominales disponibles et des taux de capture des autres flottilles ou périodes de l'année (en rouge)

ANNEXE C
ESTIMATION DE LA COUVERTURE DES SENNEURS PAR LES OBSERVATEURS

	Total effort (no. fishing days)				Observed effort (no. fishing days)				Coverage			
MEMBERS	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Australia	216	142	147	123					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Belize												
China –Taiwan,China												
Comoros												
Eritrea												
EU - France	2801	3114	3052	3390		360	425	364	0.00%	11.56%	13.93%	10.74%
EU - Portugal												
EU - Spain	3531	3555	3684	3899					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
EU - UK												
Guinea												
India												
Indonesia												
Iran, Isl. Rep. of	158	152	167	158					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Japan	96	104	72	34					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Kenya												
Korea, Rep. of			110	357				33			0.00%	9.24%
Madagascar												
Malaysia	15								0.00%			
Maldives												
Mauritius				25								0.00%
Mozambique												
Oman, Sultanate of												
Pakistan												
Philippines												
Seychelles	2144	2166	1969	1670					0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Sierra Leone												
Somalia												
Sri Lanka				57								0.00%
Sudan												
Tanzania, United Rep.of												
Thailand	170								0.00%			
United Kingdom												
Vanuatu												
Yemen												
COOPERATING NON CONTRACTING PARTIES												
Djibouti												
Senegal												
South Africa												
Total	9,131	9,233	9,201	9,713	0	360	425	397	0.00%	3.90%	4.62%	4.09%

Légende : EFFORT TOTAL (JOURS DE PECHE) : Nombre total de jours de pêche des senneurs thoniers, par flottille de pêche et année, réparti ainsi :
Effort total disponible (en vert)
Effort échantillonné disponible ; extrapolé pour représenter les prises totales d'espèces sous mandat de la CTOI (comme dans la base de données de la CTOI sur les captures nominales) (en marron)
Effort non disponible ; effort total estimé au moyen des captures nominales disponibles et des taux de capture des autres flottilles ou périodes de l'année (en rouge)